Le Nord

ADMINISTRATION — 15, rue d'Angleterre, 15 — LILLE — **BUREAU D'ANNONCES** — 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

CONDITIONS		PUBLICITÉ	
Par la poste, Un an	20 francs	Annonces	la ligne 0,40
Six mois	10 francs	Réclames	— 0,75
Trois mois	5 francs	Faits-divers	— 2,00
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.		Chronique locale	— 4,00
		Echos	— 5,00
		Gazette du Nord	— 6,00

Temps probable. — En France, un temps généralement nuageux est probable avec température sensiblement la même.

C'est une mesquinerie et une étroitesse d'esprit de supprimer la sphère religieuse, et de traiter de l'homme et des choses humaines comme si le christianisme n'existait pas.
OLLÉ LAPRUNE.

AVIS IMPORTANT

Afin de procurer le repos de la Nouvelle Année à notre personnel, nous informons nos correspondants, colporteurs et distributeurs que le Journal ne paraîtra pas lundi matin, 1er janvier.

Ils recevront leur nombre ordinaire d'exemplaires de la « Croix du Nord », le mardi 2 Janvier.

CHAMBRE DES DEPUTES

Suite et fin de la séance du 29 décembre 1911

La réintégration des Cheminots

M. Ch. Dumont dit que c'était leurrer les cheminots et la Chambre que de déclarer comme le fit M. Caillaux, que la période des négociations amicales n'était pas close. Il en fournit la preuve.

Puis il aborde la question de principe. Il rappelle le récent projet de loi déposé par M. Augagneur sur les Compagnies, projet qui fournira des armes au Gouvernement. Il compte bien que ce sera l'occasion de donner un statut aux cheminots.

M. COLLY réplique à M. Augagneur.

LA DISCUSSION GÉNÉRALE EST CLOSE

Les socialistes se rallient au projet de résolution de M. DANIEL VINCENT, DALBIEZ, etc., confirmant l'ordre du jour voté par la Chambre au mois d'avril dernier, sur la réintégration des cheminots.

M. DALBIEZ justifie son projet de résolution.

On vote. Le scrutin donne lieu à pointage. Le projet de résolution est repoussé par 312 voix contre 140.

On adopte diverses propositions.

L'entrevue de Kissingen

M. DE MONZIE demande l'adoption du projet de résolution suivant :

« La Chambre invite le Gouvernement à mettre d'accord les déclarations qu'il a faites à la Chambre avec les explications qu'il paraît avoir données devant une autre assemblée sur l'entrevue de Kissingen ».

M. DE MONZIE développe sa motion. Il est impossible à la Chambre de se séparer dans un malaise et un malentendu. Il rappelle la déclaration faite par M. Caillaux à la Chambre en réponse à M. Jaurès, sur les conversations de Kissingen.

M. Caillaux avait dit : Il n'a été parlé que de questions économiques.

L'orateur ne veut retenir qu'un seul fait, c'est que tout le monde sait maintenant qu'il fut question à Kissingen, d'autres choses que de chemin de fer.

M. DE MONZIE très écouté poursuit. On va demander aux députés en vacances des explications sur leur vote. Pouvons-nous dire que vous n'avez rien caché (Applaudissements).

M. CAILLAUX rappelle que la discussion des interpellations viendra après la ratification de l'accord par les deux Chambres. Il ne peut pas aborder le fond de la question touché par le projet de résolution de M. De Monzie.

Le Gouvernement sera à la disposition de la Chambre le lendemain de la ratification de l'accord. Pour la conduite de notre politique extérieure il demande rendez-vous pour plus tard.

M. DE MONZIE réplique que la Chambre saura prendre ses responsabilités. Il insiste pour l'adoption de sa motion.

M. CAILLAUX déclare qu'il n'accepte que l'ordre du jour pur et simple.

On passe au vote. Pendant le pointage M. CHERON demande à la Chambre de finir demain samedi le budget. Il en est ainsi décidé.

Le Président donne le résultat du vote sur l'ordre du jour pur et simple.

L'ordre du jour est adopté par 286 voix contre 193.

Séance levée à 7 h. 40.

Séance ce matin 9 heures.

SENAT

Fin de la séance du 29 décembre

LA CONVENTION ENTRE L'ETAT ET LA BANQUE DE FRANCE

M. DELAHAYE demande que des statistiques de solvabilité soient dressées par les soins du ministère des Finances, afin que la Banque puisse prêter directement à la masse des commerçants et des industriels solvables, sans qu'ils aient à passer par l'intermédiaire des sociétés de crédit.

M. KLOTZ déclare qu'il étudiera la question signalée. Il rend hommage pour les services rendus par la banque. Il insiste sur l'importance des sacrifices consentis par cet établissement, et demande au Sénat de voter le projet, qui est de nature à développer les intérêts économiques du pays.

M. BARBIER intervient à son tour en faveur de la clientèle du Mont de Piété.

M. P. STRAUSS demande que l'on facilite l'escompte des valeurs sur l'étranger.

M. KLOTZ fait remarquer que le projet actuel réalise déjà des améliorations et qu'aucune des questions signalées ne laisse le Gouvernement indifférent.

Le projet est adopté.

Le Sénat adopte, et après urgence et sans débat, le projet relatif à la Banque de France.

M. BAUDIN fait voter, et après déclaration d'urgence, un projet tendant à prolonger de 3 ans, le délai de classement des objets mobiliers existant dans les édifices du culte.

On adopte l'urgence, puis le projet relatif à la dénaturation des sucres destinés à la fabrication de la bière.

Un débat s'engage à propos des projets relatifs à la convention avec les Messageries Maritimes.

M. FLAISSIERES estime qu'il y a lieu de voter sans retard.

Après une intervention de MM. REYMONENCQ, DUPONT et CHAUMET, la discussion générale est close et les différents articles sont adoptés.

Sur l'ensemble, M. BAUDIN présente quelques observations. M. CHAUMET répond en quelques mots et l'ensemble est adopté.

M. DUPONT dépose et lit son rapport sur le projet de loi portant prorogation de la convention entre l'Etat et la Compagnie générale Transatlantique pour les services postaux entre Le Havre et New-York.

L'urgence est déclarée et le projet adopté.

Le Sénat adopte également les projets de loi suivants :

1. Prorogation du privilège des banques coloniales et des statuts des établissements ;
2. Projet de loi portant fixation du taux de la taxe de fabrication sur les alcools d'origine industrielle pour l'année 1912.

Séance levée à 6 h. 20.

Séance cet après-midi, 3 heures.

Pour les illettrés

—(o)—

Certains lecteurs se sont étonnés du chiffre énorme d'illettrés que nous avons donné comme appartenant à la garnison de Lille.

Nous le répétons, nos chiffres viennent d'une source qu'on ne saurait soupçonner d'hostilité contre l'enseignement « laïque », puisque nous les avons empruntés au judéo-maçonnique « Réveil du Nord ».

Notre tableau était même incomplet et nous avions négligé quelques unités secondaires.

Refaisons-le. Aussi bien on ne saurait trop exposer au public ce lamentable bilan de l'enseignement officiel, qui coûte plus de 250 millions et en faveur duquel le bloc maçonnique a fait fermer 25.000 écoles qui ne coûtaient pas un sou aux contribuables.

Donc, les examens d'entrée des recrues, cette année, ont fait découvrir, dans la garnison de Lille :

281	illettrés au	43e d'infanterie,
340	— au	16e bat. de chas. à pied,
62	— au	6e rég. de chas. à chev.,
137	— au	1er escad. du train,
11	— à la	1re sect. d'infirmiers,
21	— à la	1re sect. des commis et ouvr. d'administration.
Total : 852	jeunes soldats ne sachant ni lire ni écrire !	

Et la garnison de Lille compte un peu plus de 3.000 hommes seulement !

C'est donc environ 25 pour cent, un soldat sur quatre ne sachant ni A ni B.

D'ailleurs, ce chiffre concorde avec la moyenne relevée par le « Temps » dans toute la France :

« Le quart de nos soldats, dit-il, sont illettrés ou à peu près à leur arrivée sous les drapeaux : 345 soldats par régiment. »

Et le grand journal anticlérical ajoute : « C'est énorme ».

Certes !

Mais ce qui ajoute encore à cette énormité, c'est l'ignorance, presque absolue en toutes choses, de la plupart des conscrits qui savent lire. En histoire, en géographie, en arithmétique, ils font des réponses stupéfiantes quand on leur pose les questions les plus simples.

Nous en avons donné des exemples : ce serait à faire mourir de rire, si ce n'était triste à faire pleurer.

***

Mais on nous assure qu'on va remédier à cela. Nos soldats vont recommencer leurs études à la caserne.

Or, savez-vous quel est l'homme qui va organiser et diriger à Lille cette besogne et reprendre en sous-œuvre l'instruction de nos jeunes gens, sabotée par les instituteurs primaires ?

Vous ne le devineriez pas : C'est le juif franc-maçon Wellhoff, le fameux « colonel civil » du 43e de ligne.

Oui, ce gros bonhomme, ancien commis en soieries, ancien surveillant de verrerie, ancien voyageur en droguerie et couleurs, ancien fabricant de glycérine, ancien chemisier, etc., etc... que le piston maçonnique a bombardé un jour receveur municipal de Lille, malgré un rapport très sévère de M. Barrois contre sa candidature ;

Oui, cet homme dépourvu de tout grade universitaire, qui ne put jamais décrocher la peau-d'âne d'un baccalauréat, qui n'a pas même son certificat d'études... mais qui est « grosse légume » maçonnique, « très illustre prince du royal secret » ;

C'est lui, c'est notre « boule-de-juif » que l'autorité militaire, d'accord avec les autorités académiques, a désigné pour organiser et contrôler les cours d'instruction de nos petits soldats.

Si le « Temps » le savait, c'est pour le coup qu'il s'écrierait : « C'est énorme ».

Mais ce qui est plus « énorme » encore, répéterons-nous, c'est la méthode d'instruction arrêtée par le sieur Wellhoff, dans une réunion qui se tint en son cabinet de la Recette municipale, vous savez, ce cabinet fameux et légendaire où fréquentent tant de sous-offs musqués, tant de fils à papa embusqués et tant de profils busqués.

Rouge de plaisir et frétillant de vanité, Wellhoff présidait, naturellement. Il y avait là, très sages et très soumis, le lieutenant-colonel Solmon, major de la garnison de Lille, et le capitaine Bigot, représentant l'élément militaire ; M. Gérard, inspecteur de l'enseignement primaire, et les directeurs de différentes écoles de Lille et des alentours, représentant l'élément jaquette et veston.

Le bonhomme Wellhoff prit ses airs pontifiants pour remercier « tous ceux, officiers et éducateurs, qui avaient bien voulu se joindre à lui (!) pour mener à bien cette généreuse entreprise. »

Le lieutenant-colonel Solmon se confondit en salamalechs et remerciements « à l'égard du distingué » potiron-juif dont le crâne d'albâtre avait des petits frissons d'allégresse.

Pensez donc, pour cet échappé du ghetto et de ses trente-six petits métiers de misère, pour ce sous-primaire, quelle délectable aubaine de voir cette échine guerrière se courber devant sa bouddhique ventripotence !

Après quoi on délibéra sur « la méthode à employer pour former l'esprit des soldats illettrés ».

Des illettrés, notez bien, c'est-à-dire de pauvres garçons auxquels il s'agit d'enseigner le B A BA, l'épellation, la lecture, l'art de former « des bâtons », puis de mouler des lettres, et enfin les quatre règles de l'arithmétique et un peu de système métrique.

Voilà bien le programme essentiel, semble-t-il.

Notez, de plus, comme l'a fait remarquer l'inspecteur Gérard, qu'on « dispose de peu de temps pour faire ces cours. Quelques heures par semaine. »

Or, voici le « vaste programme » élaboré :

« On enseignera la **Morale**. On fera réfléchir l'homme sur les actions de ses semblables autour de lui, en l'habituant à reconnaître le bien et le mal, l'honnête du déshonnête. Pour l'**Histoire**, on s'efforcera d'en tirer des leçons d'**éducation civique**. On montrera les **heurs et malheurs des régimes, leurs avantages, leurs inconvénients, les travers de la tyrannie et les belles actions des grands citoyens.** »

Et un sous-Gombert de Fournes a ajouté des « avertissements précieux » sur l'enseignement de l'Histoire — toujours aux **illettrés**, ne l'oubliez pas :

« Les éducateurs devront surtout, dit-il, s'attacher à **tracer l'histoire générale de la Civilisation**, plutôt que d'essayer de faire retenir aux **illettrés** des dates chronologiques (Il y a donc des dates qui ne sont pas chronologiques ?) Quelques récits d'événements notables, quelques détails de vies illustres, **situés par l'éducateur dans l'aspect général de l'époque** (sic) parleront mieux aux esprits que toutes les leçons. »

Et à toutes ces élucubrations de toqués le lieutenant-colonel Solmon répondit par un **Amen** solennel et ému, insistant « pour qu'on donne aux **élèves** un enseignement... républicain, et pour qu'en traçant, par exemple, l'histoire de la guerre de 1870-71, on montre par quel effort la République a pu réaliser le relèvement de la France » !!

Le major Solmon, que nous ne connaissons pas autrement que par ces déclarations extravagantes, nous semble « en avoir une couche » plus épaisse encore que les autres.

N'avoir que quelques heures par semaine pour dégrossir des **illettrés**, et se proposer un « programme » pareil ! C'est fou, c'est idiot, diront tous les gens de bon sens.

Pas tant que cela. Tout ce lot de sous-primaires réunis sous le marteau et l'équerre du très illustre Prince du Royal Secret, savent très bien ce qu'ils font.

L'alphabet, la lecture, la grammaire, l'écriture, l'arithmétique, ils s'en moquent... jusqu'à la gauche.

Mais, par des leçons bien maçonniques de Morale, d'éducation civique et d'Histoire — leçons bien conformes aux « avertissements précieux » du sous-Gombert — ils sauront parfaitement glisser dans les cervelles incultes la dose suffisante d'irréligion pour les fixer à toujours dans l'anticléricalisme.

Ces pauvres enfants resteront illettrés comme devant, mais ils en sauront assez de la Saint-Barthélemy, de l'Inquisition, des Dragonnades et de la Terreur Blanche pour crier toute leur vie : « A bas la calotte ! »

On tâchera d'en faire de bonnes bêtes anticléricales.

Et cela suffit aux primaires et sous-primaires fabricants « d'illettrés ».

DEM.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

— A **WATTRELOS**, de **Mme Duquesnoy**, née **Marie-Catherine Lemaire**, mère de M. Henri Duquesnoy, clerc-sacristain à Saint-Christophe à Tourcoing.

Les funérailles auront lieu mardi 2 janvier, à 9 heures, en l'église St-Maclou.

— A **CAMBRAI**, de **Mme Vve Bautista**, rappelée subitement à Dieu mercredi vers 4 heures de l'après-midi.

Mme Bautista, âgée de 85 ans, était aimée et vénérée de tous ceux qui l'approchaient ; bonne, douce, accueillante, charitable, elle était la bienfaitrice des pauvres et de toutes les œuvres.

Sa mort met en deuil les familles de M. et Mme Eugène Duverdyn, et de M. et Mme Paul Duverger.

Les funérailles de Mme Bautista auront lieu le mardi 2 janvier, à 11 heures du matin, en la Basilique métropolitaine.

— Vendredi matin, à dix heures, ont eu lieu, en l'église Saint-Christophe, à **TOURCOING**, les funérailles de **M. le docteur Fichaux**, chevalier de l'ordre de Léopold de Belgique, président honoraire du syndicat médical de Tourcoing, vice-président de l'Association des Anciens élèves du collège de Tourcoing, vice-président de l'Association de Prévoyance des médecins du département du Nord, vice-président honoraire de la Société des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais.

Le corps qui avait été ramené de Blandain était placé dans une chapelle ardente.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, M. l'abbé Paul Fichaux, aumônier des dames Bénédictines d'Estaires à Blandain, ayant comme deuillant M. l'abbé Leleu, supérieur du collège, MM. Charles et Edouard Fichaux, et M. Bertin-Fichaux, son gendre.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Emile Barrois conseiller général, président de l'Association des Anciens élèves du collège, Thauw, consul de Belgique, le docteur Playoust, président du Syndicat médical des docteurs de Tourcoing, Jean-Baert-Vienne, membre de la Société des Sauveteurs du Nord, et Hocquet, le président de la Société de Prévoyance des médecins du département du Nord. Venaient ensuite le corps médical de Tourcoing, une délégation de la société des Sauveteurs avec son drapeau cravaté de deuil.

Parmi la très nombreuse assistance, on remarquait les principales notabilités industrielles de Tourcoing, MM. Louis Bernard-Flipo, ancien président du Tribunal de Commerce, François Flipo, membre du Tribunal de Commerce, François Masurel père, André Lourent, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, M. le chanoine Dubrabant, doyen de Notre-Dame, MM. le chanoine Cateau, doyen d'Haubourdin, Malaquin, curé du Sacré-Cœur, Dehau, d'Aubigny, de nombreux professeurs du collège.

L'inhumation se fit au cimetière du Centre. Des discours furent prononcés par MM. Emile Barrois, au nom des Anciens élèves du collège, le capitaine des douanes Pontoise, au nom des Sauveteurs, le docteur Playoust, au nom du corps médical, et par le président de l'Association de Prévoyance des médecins du Nord.

Nos lecteurs trouveront ces discours demain dans nos pages documentaires.

— Jeudi, à dix heures, ont été célébrées, à **BAILLEUL**, en l'église Saint-Waast, au milieu d'une assistance considérable, les funérailles de **M. Auguste Ingels**, ancien principal clerc de notaire, membre de l'Harmonie municipale, longtemps sous-chef de la maîtrise Saint-Waast, décédé à l'âge de 63 ans, après une longue maladie.

Le deuil était conduit par MM. Victor Ingels, lieutenant d'infanterie, et Pierre Vandewalle, directeur d'usine, fils et gendre du regretté défunt.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Paul Behaghel, Jérôme Ficheroulle, César Bailleul, Victor Marquilly Edmond Desodt et Pascal Rauwel représentant les diverses sociétés auxquelles avait appartenu M. Ingels.

L'Offrande dura jusqu'à la fin du service.

Au cimetière, M. Paul Behaghel, président de la maîtrise Saint-Waast, a prononcé une émouvante allocution d'adieu.

— Mardi, à 10 heures, ont eu lieu, à **HAUTMONT**, les funérailles de **Mme Carret, née Aline Derkem**, épouse de M. le docteur Carret.

Une nombreuse assistance dans laquelle on remarquait un grand nombre de notabilités de la ville et des environs avait tenu à donner par leur présence à la famille Carret si honorablement connue à Hautmont un témoignage d'estime et de sympathie.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jésus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarant).

— Mardi 9 janvier, à onze heures, en l'église Notre-Dame, à **ARMENTIÈRES**, sera célébré le mariage de **Mlle Marie Dreuiers**, fille de M. et Mme Drouiers-Screpel, avec M. Paul Vandesmet, de Watten.

ÉCHOS

RÉCEPTIONS DE Mgr LE COADJUTEUR

A l'occasion du Nouvel-An, Mgr le Coadjuteur recevra :

A Cambrai, 30, rue de Noyon, le lundi 1er janvier, de 3 heures à 6 heures ; le mercredi 3 et le jeudi 4 janvier, de 10 heures à midi et de 3 heures à 6 heures.

A Lille, 68, rue Royale, le mercredi 10, le jeudi 11 et le samedi 13 janvier, de 10 heures à midi et de 3 heures à 6 heures.

DANS LA POLICE

M. Falisse, commissaire spécial adjoint à Paris, est nommé commissaire de 4e classe à Lons, en remplacement de M. Cottignies admis à la retraite.

M. Rous, commissaire spécial adjoint à Nantes, est nommé à Jeumont.

M. Saugrain, candidat civil, est nommé commissaire de 4e classe à Dunkerque.

M. Denhiez, sous-brigadier de gendarmerie à Lille, est nommé commissaire de 4e classe à Estaires.

M Wattrelos, commissaire de 4e classe à Hellemmes, est élevé sur place à la 3e classe.

M. Courtot, commissaire de 3e classe à Lorient, est nommé commissaire de 2e cl. à Armentières.

M. Benet, commissaire de 2e classe à Limoges, est nommé commissaire de 1re classe à Roubaix.

M. Canron, commissaire de 3e classe au Creuzot, est nommé commissaire de 2e cl. à Denain.

M. Lenfant, commissaire spécial adjoint à Lille, nommé à Decazeville, reste sur sa demande à Lille.

COMMISSAIRE-PRISEUR

M. Ropp est nommé commissaire-priseur à Douai, en remplacement de M. Parenty.

TAXES SUR L'ALCOOL

L' « Officiel » publie un décret portant prorogation d'une surtaxe sur l'alcool aux octrois de Malo-les-Bains et du Quesnoy.

ELEVES STUDIEUX
demandez à vos parents de vous payer
NOS ETRENNES (Voir en 5e page)

SOUSCRIPTION pour le Monument du Nord à Lourdes

Attenes-les-Marais. — N.-D. de Lourdes, exaucez ma demande	5	»
Roost-Warendin. — Reconnaissance à N.-D. de Lourdes	1	»
Louvarde. — N.-D. de Lourdes, protégez nos enfants. — M. et Mme Simon-Lespagnol	20	»
Dunkerque. — Anonyme	5	»
— Anonyme	5	»
Meovaux. — Pour que la Sainte Vierge bénisse mon entreprise. — A. D.	1	»
Armentières. — Pour la réussite d'un examen, deux futurs séminaristes, H. L. et J. L.	3	»
Tourcoing. — M. Paul Liagre	5	»
Louvil. — Première souscription	5	»
Féron-Glageon. — Un cheminot catholique et sa femme demandent à N.-D. de Lourdes de conserver la foi et la santé à leurs six enfants	5	»
Lille. — Mme Vve Louis Desreumaux.	5	»
Leurches. — Un enfant pour obtenir la grâce d'une bonne communion avec les lumières du Saint-Esprit	1	»
— Une famille : N.-D. de Lourdes, priez pour nous	2	»
Ohain. — Hommage de reconnaissance des pèlerins	15	»
La Bassée. — Anonyme. C. B.	20	»
— Anonyme. C. D.	20	»
Wasquehal. — N.-D. de Lourdes, protégez-moi	2	»
Petit-Ronchin. — Anonyme	1	»
Denain. — Anonyme : à l'occasion de la Mission	5	»

NOS ETRENNES

seront vos plus utiles
ETRENNES (Voir en 5e page)

COUR D'APPEL DE DOUAI

DIFFAMATION

M. l'abbé Garenneau, curé de Planques, près Montreuil-sur-Mer, diffamé par l' « Avenir d'Arras », avait assigné ce journal, qui fut acquitté en première instance.

Appel fut fait de ce jugement, et la cour de Douai, le réformant, a condamné l' « Avenir d'Arras » à payer à M. l'abbé Garenneau une somme de 200 fr. à titre de dommages-intérêts.

Les SINISTRÉS de BRAY-DUNES

Nous avons reçu la somme de 25 francs pour ces victimes, au nom de **A. M.** et **F. M.**, à Longuet.

Chronique Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

STADE FRANÇAIS DE PARIS (1) CONTRE OLYMPIQUE LILLOIS (1)

Dimanche 31 décembre, devait avoir lieu à Calais la rencontre R.C.C.-O.L. comptant pour le championnat du Nord. Mais quatre équipiers de l'O. L. : MM. Voyeux, Eloy, Bacrot, May étant désignés comme titulaires ou remplaçants dans le match France-Angleterre qui se disputera à Londres le 1er janvier, l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques a d'autorité remis à plus tard cette rencontre.

Les sportsmen lillois ne s'en plaindront pas, puisqu'ils pourront assister à un match des plus intéressants entre une excellente équipe de l'O. L. et le Stade Français (1), de Paris.

Cette dernière équipe vient de se signaler à l'attention des sportsmen en faisant match nul avec l'Association Sportive Française (A. S.F.) dans un match comptant pour le Championnat de Paris.

Nous n'avons pas besoin de nous étendre sur la valeur du team I de l'A. S. F. qui, avec celui de la Société Générale, est grand favori du Championnat de Paris. Pour que le S. F. ait presque réussi à le mettre en échec, il faut vraiment que son équipe soit en magnifique forme à l'heure actuelle.

Le onze lillois sera vraisemblablement formé avec les équipiers suivants : MM. Lebrun, Degouve, Hestrée, Montagne, Douchet, Gravelines, Joly, Baillu, Sax, Cuvillier, Nicolas ou Mantoulet ; mais la composition de l'équipe ne sera définitivement arrêtée que samedi par la Commission de football de l'O. L. qui n'a été avisée que tardivement de la décision des officiels de Paris remettant la match de Calais.

L'inauguration officielle DE LA NOUVELLE LIGNE MONGY DE LEERS AU BLANC-FOUR

Vendredi matin a eu lieu l'inauguration officielle par le service des Ponts-et-Chaussées de la nouvelle ligne D des Tramways Mongy, qui relie Leers au hameau du Blanc-Four, à Roncq, en passant par Wattrelos et Tourcoing.

Les deux voitures officielles, décorées de drapeaux tricolores, quittaient la place de Leers à 10 heures 3/4. A l'intérieur prirent place MM. Altain, secrétaire général de la Préfecture ; Veutrin et Huet, chefs de division ; Stoclet, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées ; Grimpret et Doniol, ingénieurs ordinaires ; Anglès d'Auriac, ingénieur du corps des mines ; Robert, inspecteur principal adjoint du chemin de fer du Nord ; Guillon, directeur de l' « Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing ; Turck, chef de l'exploitation ; Mathiot, ingénieur de la voie ; Langereau, conducteur des Ponts-et-Chaussées à Roubaix ; Garnier, ingénieur de la ligne ; Cordier, adjoint au maire de Tourcoing, et Bloyart, directeur de la voirie municipale ; Thérin-Carette, maire de Wattrelos, et Leuridan, adjoint ; Courier, maire de Leers ; Derache et Florentin Lepoutre, adjoints, etc.

Au départ, le maire de Leers a reçu les autorités et leur a offert le champagne, puis les voitures se dirigèrent vers Wattrelos.

Un léger accident se produisit au hameau du Grimonpont. Le cheval d'un charretier, ayant pris peur, alla s'abattre dans le fossé qui borde la route et le conducteur, M. Vandecougelaere, fut projeté avec violence dans le champ voisin. Il fut relevé par les personnes qui se trouvaient dans le second tramway ; il n'avait été, heureusement, qu'étoudi par la chute. Un brancard de la carriole avait été brisé.

Aux différents passages à niveau, les autorités durent mettre pied à terre pour aller rejoindre d'autres voitures.

Au Sapin-Vert, M. Thérin-Carette reçoit ses hôtes dans sa superbe propriété et leur offre le champagne.

A l'octroi du Brun-Pain à Tourcoing, près du territoire de Roncq, MM. Lourent, maire, Louis Vienne et Alphonse Dutilleul, adjoints, viennent souhaiter la bienvenue aux autorités. Puis les tramways se rendent au Pied-de-Bœuf, point terminus.

La formalité est terminée et le service de contrôle donne l'autorisation à la Compagnie d'exploiter la ligne à partir du 1er janvier. D'ici là, quelques travaux signalés par les ingénieurs auront été exécutés.

A midi et demi, un déjeuner a été offert aux personnalités par la Compagnie Mongy dans la salle des fêtes de la rue de Tournai.

LES INONDATIONS DANS LA REGION

DANS LA VALLÉE DE LA LYS

Entre Bousbecque et la frontière belge, toutes les prairies voisines de la Lys sont inondées.

La navigation, sans être interdite, est devenue dangereuse.

A Halluin, la plaine derrière la gare est en grande partie couverte par l'eau. Les rives de la Lys ont complètement disparu. Heureusement, apparaissent de place en place des tas de grès qu'utilisent à l'automne, les rouisseurs de lin pour lester leurs « ballons » et les maintenir dans la rivière.

A Menin, les coupures de la Lys se sont élargies considérablement.

A l'écluse de Menin, située entre les écluses de Comines et d'Harlebeke, la cote la plus forte (12 mètres 29) a été atteinte lundi dernier. Elle était descendue jeudi, à midi à 12 mètres 20.

Ces chiffres sont loin d'approcher ceux de la grande crue de 1894. Une inscription placée sur l'un des piliers du pont métallique du chemin de fer d'Halluin à Menin, rappelle aux passants qu'au mois de novembre la Lys monta jusqu'à 2 m. 40 au-dessus de sa ligne de flottaison normale, légèrement inférieure à la cote actuelle.

LE NAUFRAGE du vapeur « Ville-de-Carthage »

Les cinq survivants du vapeur « Ville de Carthage », recueillis par un steamer allemand qui les débarqua à Las Palmas, sont attendus vers le 1er janvier à Bordeaux.

Ils regagneront Dunkerque par terre, s'ils n'ont pas l'occasion d'embarquer dès leur arrivée, sur un navire en partance pour Dunkerque.

On mande de Salcombe, à la date du 27 décembre, que l'arrière d'une embarcation portant l'inscription « Ville de Carthage, Dunkerque, 24 personnes » a été jeté sur la côte anglaise entre Prawle et Start-point.

TOUT EST A L'AFRIQUE
Etudiez-la grâce à
NOS ETRENNES (Voir en 5e page)

TOMBÉ DU CLOCHER A MERCKEGHEM

Vendredi matin, Théophile Dubois, âgé de 33 ans, né à Bourbourg, et marié depuis quatre semaines, est tombé du clocher d'une hauteur de 50 mètres.

Il y travaillait à renouveler les ardoises. Le malheureux est tombé dans le cimetière, à quelques centimètres d'une tombe. Il semble n'avoir qu'une forte plaie à la tête. Au bout d'un quart d'heure il a pu recevoir les sacrements en pleine connaissance.

Le docteur Beyaert, de Bollezeele, lui a donné les premiers soins, et l'a fait admettre d'urgence à l'hôpital. Il craint des lésions internes.

La veille, Théophile Dubois avait placé un nouveau coq sur le clocher et tout le village avait admiré son habileté et son sang-froid.

UN OUVRIER mortellement blessé par une explosion A L'USINE BOUTEMY A WILLEMS

Jeudi, vers quatre heures du soir, une explosion formidable s'est produite dans la salle du tambour d'encolleuse, à la filature de lin de MM. Boutemy frères.

Les ouvriers, pris de panique, se précipitèrent vers la sortie.

Quand le calme fut revenu, on se rendit à l'endroit où l'accident avait eu lieu.

On constata dans la salle un désordre extraordinaire.

Mais dans la salle voisine un ouvrier avait été mortellement blessé. La violence de l'explosion avait été telle que les métiers de cette salle avaient été projetés les uns contre les autres. Entre deux de ces métiers ont découvrit un ouvrier, M. Arthur Vandervoille, 50 ans, père de cinq enfants, employé à l'usine depuis l'âge de douze ans. On le dégagea avec précaution et on le transporta dans la maison de M. Truffaut. Un docteur vint donner ses soins au blessé, qui était plongé dans le coma. Le malheureux avait subi l'écrasement du nez et des orbites, une fracture double du maxillaire supérieur, une fracture du crâne.

L'état de M. Vandervoille est désespéré.

M. l'abbé Bonnet, curé de Willems, lui a administré l'Extrême-Onction.

Le conducteur de l'encolleuse, M. Alphonse Delattre, et un pareur, M. Hilaire Béghin, ont pu se garer à temps.

On croit que l'explosion est due à une surpression de la vapeur.

Savon Sunlight
Reconnu
Incomparable sous tous rapports.

Cote officielle du Peigné "Type unique" du Marché à terme de Roubaix-Tourcoing

BASÉE SUR LA MOYENNE DES PRIX PRATIQUÉS A LA CORBEILLE

Roubaix-Tourcoing, le 29 décembre 1911.

MOIS	ROUBAIX-TOURCOING — D'après la moyenne des prix pratiqués à la Corbeille								
	COTE précédente	COTE 11 h 1/2 Roubaix	COTE 4 h 1/2 Tourc.	CLOTURE Acheteurs	CLOTURE Vendeurs	SUIVANT Précédente	SUIVANT Ce jour	SUIVANT Acheteurs	SUIVANT Vendeurs
Décembre	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Janvier	5 45	5 42 1/2	5 45	—	5 45	—	—	—	—
Février	5 42 1/2	—	5 40	—	—	—	—	—	—
Mars	5 37 1/2	—	—	—	—	—	—	—	—
Avril	5 35	—	—	—	—	—	—	—	—
Mai	5 35	—	5 35	—	—	—	—	—	—
Juin	5 35	5 35	5 35	—	—	—	—	—	—
Juillet	5 32 1/2	—	—	—	—	—	—	—	—
Août	5 32 1/2	—	—	—	—	—	—	—	—
Septembre	5 32 1/2	—	—	—	—	—	—	—	—
Octobre	5 32 1/2	—	5 32 1/2	—	—	—	—	—	—
Novembre	5 32 1/2	—	—	—	—	—	—	—	—
Ventes	45.000 k								
Tendance									

Roubaix-Tourcoing. — LAINES. — Affaires traitées à la Corbeille :

Matin. — 5.000 k. à 5,42 ½, Janvier. — 5.000 k. à 5,35, Juin. — Total : 10.000 k.

Soir. — 5.000 k. à 5,45, Janvier. — 5.000 k. à 5,40, Février. — 5.000 k. à 5,37 ½, Mai. — 5.000 k. à 5,35, id. — 10.000 k. à 5,35, Juin. — 5.000 k. à 5,32 ½, Octobre. — Total : 35.000 k.

Mardi 2 Janvier il n'y aura pas de Cote officielle.